

Journée nationale d'action aux côtés de L'AMF Les Maires des Hauts-de-Seine se mobilisent

L'État a décidé, d'ici à 2017, de réduire de 30% les dotations aux communes et intercommunalités. Rappelons que la DGF n'est pas une subvention de l'État aux collectivités, mais la participation au coût de compétences transférées par l'État à celles-ci.

Cette décision menace toutes les communes de France qui se trouvent confrontées à des difficultés majeures pour assurer les services de proximité dus à leurs concitoyens et continuer d'investir dans la réalisation de travaux et d'équipements nécessaires à la vie et au développement des villes et des villages.

L'AMF (Association des Maires de France) a souhaité ce samedi 19 septembre mobiliser tous les Maires afin d'informer les populations.

Dans les Hauts-de-Seine, tous les Maires et les Élus du département, par-delà leurs différences, sont engagés au travers de différentes manifestations dans les villes, afin de réaffirmer leur attachement à la commune, premier et incontournable échelon de proximité.

Monsieur le Préfet, en tant que représentant de l'État, il nous semble primordial que vous soyez informé de notre mobilisation.

Bien entendu, nous ne contestons pas la nécessité de réduire la dette publique. Toutefois, il est nécessaire de vous rappeler que 9,5% de la dette sont imputables aux collectivités (et seulement 4% sont de la responsabilité des communes et des intercommunalités).

L'effort qui nous est demandé est de 25% voire plus ; il s'agit d'une injustice et d'une erreur économique majeure.

Dans un contexte budgétaire contraint, **Jacques GAUTIER**, Président de l'AMD 92, et tous les Maires du département marquent leur mécontentement et leur incompréhension sur la baisse des dotations financières dans les communes, qui va impacter directement les services municipaux et la vie des administrés.

Dans le département des Hauts-de-Seine, cette baisse est encore aggravée par l'évolution importante des prélèvements pour la participation aux divers fonds de péréquation.

De plus, au premier janvier 2016 devrait être créée la Métropole du Grand Paris. À quatre mois de cette échéance, les Maires n'ont aucune visibilité sur son organisation et son fonctionnement.

Face à ces nombreuses incertitudes, les Maires et les Élus des Hauts-de-Seine sont mobilisés comme beaucoup de Maires et d'Élus de France pour défendre les intérêts de leurs concitoyens et de leurs communes.

